

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la SPA Valais**

## **du mardi 21 mai 2024 à 18h00 salle des Solives à Sion**

### **1. Accueil**

La Présidente du Comité de la SPA, Madame Biljana Perruchoud, ouvre l'Assemblée Générale à 18h00 :

*« Mesdames, Messieurs, Chers amis des animaux,*

*C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale 2024. Je vous remercie chaleureusement pour votre présence, votre engagement et votre passion pour la cause animale.*

*Je vous informe que cette Assemblée est légalement constituée conformément à l'art. 60 du code civil et des statuts de notre Association.*

*Bienvenue à toutes et à tous, et que cette soirée soit le reflet de notre engagement commun envers nos compagnons à 4 pattes.*

*Merci. »*

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Comme aucune proposition de modification n'est parvenue à la SPA Valais, l'Assemblée Générale 2024 se déroulera selon l'ordre du jour prévu.

### **3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 novembre 2023**

A ce jour, aucune remarque ou correction n'a été demandée pour le PV de cette Assemblée Générale extraordinaire du 29 novembre 2023 et personne n'en a demandé la relecture.

Le PV est disponible sur notre site internet, dans la rubrique « association », « procès-verbal » : <https://spavalais.ch/proces-verbal/>

### **4. Rapport de la Présidente du Comité**

*« Chers adhérents, chers amis,*

*Comme il a été mentionné lors de notre Assemblée Générale extraordinaire du 29 novembre 2023, les travaux de construction du nouveau Refuge ont démarré fin octobre 2023. En effet, le 27 octobre dernier, la pose de la première pierre a eu lieu à Uvrier en présence du Comité de la SPA Valais et de la presse. Ces travaux devraient durer 1 année et demie environ et nous espérons pouvoir intégrer les nouveaux locaux au printemps 2025.*

*Ce nouveau Refuge sera conçu pour accueillir davantage de chats et de chiens, en leur offrant un abri sûr et chaleureux afin de répondre à une sollicitation en constante augmentation. Cet établissement*

*garantira une prise en charge conforme aux normes les plus élevées, tout en respectant scrupuleusement la loi fédérale sur la protection des animaux.*

*Le Comité de la SPA Valais s'investit pleinement dans ce projet de construction.*

*Un travail considérable a été abattu afin de mettre en place une stratégie pour trouver les fonds nécessaires à la construction de ce projet.*

*Dans un premier temps, nous avons créé une task force « communication » composée de jeunes versés dans le domaine de la communication afin de trouver des fonds par divers moyens tels que internet, les réseaux sociaux, diffusion de clips, flyers, campagne d'affichage en ville de Sion...*

*De plus, nous avons sollicité une septantaine de fondations. Certaines ont déjà répondu par la positive, les réponses d'autres sont encore en attente.*

*En fin d'année 2023, une campagne de crowdfunding a aussi été mise sur pied afin de récolter un maximum de fonds pour la construction du nouveau Refuge. Il fallait réunir CHF 100'000.- en l'espace de 40 jours. Cette démarche fut un réel succès, car la somme totale reçue s'est élevée à environ CHF 105'000.-.*

*Le Comité a également adressé à l'Antenne Valais, par son Président Monsieur Philippe Varone, une proposition de méthode de subventionnement auprès des Communes valaisannes qui viserait à augmenter les recettes d'un éventuel prêt bancaire afin d'optimiser les possibilités de remboursement. Il faut savoir que les Communes perçoivent la taxe sur les chiens et nous rétrocèdent un certain pourcentage qui est différent d'une Commune à l'autre.*

*Le terrain actuel d'Ardon a été vendu, l'acte de promesse d'achat a été signé, pour un montant avoisinant les CHF 800'000.-.*

*Les deux appartements de Saxon que la SPA Valais avait reçus en héritage sont vendus. Comme annoncé précédemment, nos fonds n'étant pas suffisants, nous avons dû contracter une dette auprès d'une banque valaisanne afin de pouvoir boucler le plan de financement. Les membres du Comité, par leurs réseaux, essaient personnellement de sensibiliser la communauté qui pourrait aider financièrement la SPA Valais dans la réalisation de ce projet. Comme vous pouvez le constater, tout est mis en œuvre et personne ne chôme actuellement, pour aboutir à ce projet.*

*En ce qui concerne l'opérationnel, tous nos collaborateurs au Refuge d'Ardon restent actifs et œuvrent sans relâche afin que les animaux qui leur sont confiés se sentent aimés le temps de leur retrouver une nouvelle famille.*

*De plus, des bénévoles proposent régulièrement leur soutien en tant que promeneurs. Ils peuvent également intervenir comme famille d'accueil pour les chatons et les chiots.*

*Nous bénéficions également d'une équipe bénévole de trappage des chats errants, supervisée par Madame Manuela Roux, qui intervient auprès des différentes Communes afin de trapper les chats errants dans le but de les stériliser/castrer et d'intégrer au Refuge ceux qui sont aptes à être sociabilisés. Tout cela dans le but d'éviter leur prolifération.*

*Je tiens aussi à relever le soutien apporté par le Service vétérinaire cantonal avec qui nous entretenons une excellente relation.*

*Je souligne aussi les compétences remarquables de notre personnel administratif, dont le professionnalisme est essentiel à notre bon fonctionnement. Leur travail en coulisses garantit que toutes les opérations se déroulent de manière fluide et efficace, ce qui nous permet de concentrer nos efforts sur notre mission principale : la protection et le bien-être de nos protégés.*

*La SPA Valais qui est une Association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique ne se contente pas de recueillir des animaux abandonnés, mais elle joue un rôle vital dans la communauté en participant aux campagnes de castration et en accueillant les animaux égarés. Elle est présente lorsque leurs propriétaires sont dans le besoin en offrant un refuge temporaire aux compagnons des personnes hospitalisées.*

*Comme vous pouvez le constater, nous demandons le soutien de tous. Je reviens sur le cas des Communes, dont certaines ne jouent pas le jeu. Elles perçoivent un revenu sur les médailles des chiens et nous reversent une partie. Des montants quelques fois dérisoires, alors que la loi prévoit qu'elles sont des partenaires essentiels dans l'application des dispositions légales sur la protection des animaux.*

*Au nom du Comité de la SPA Valais, je remercie tous les collaborateurs du Refuge d'Ardon, les bénévoles qui promènent les chiens, ainsi que les bénévoles responsables du trappage des chats errants pour leur contribution tout au long de l'année.*

*J'ai une pensée toute particulière pour Martine Germanier qui effectue un travail extraordinaire auprès du personnel. Elle est le soutien indéfectible de nos collaborateurs.*

*Je remercie aussi Laetitia Dallinge notre informaticienne et Eric Nanchen pour la création de tous les fichiers utiles au bon fonctionnement du Refuge.*

*La SPA Valais insiste sur la fidélisation de ses membres et espère la voir se renforcer d'année en année. Nous sommes heureux de voir avec quelle ferveur, certains d'entre vous soutiennent la cause que nous défendons.*

*Je viens ce soir, une fois de plus, vous proposer de poursuivre votre coopération. Par le biais de vos dons et vos cotisations, vous nous permettez de prêter secours à tous ces animaux abandonnés auxquels notre Refuge offre l'espoir de trouver un jour une vie heureuse au sein d'une famille qui leur donnera tout l'amour qu'ils méritent.*

*Votre dévouement et votre compassion font une différence significative dans la vie des animaux que nous servons et je suis fière de vous avoir à nos côtés dans cette noble mission.*

## **5. Rapport de la Responsable de la Commission sanitaire**

Madame Rose-Marie Bonvin, membre du Comité de la SPA Valais et vétérinaire à Crans-Montana, projette et commente une présentation.

Au niveau des statistiques pour l'année 2023, 319 chats (abandonnés, trouvés, séquestrés) sont entrés au Refuge et 288 en sont sortis (adoptés, euthanasiés, rendus au propriétaire). Concernant les chiens, le Refuge compte en 2023, 142 entrées (abandonnés, trouvés, séquestrés) et 133 sorties (adoptés, euthanasiés, rendus au propriétaire).

La SPA Valais met en place chaque année une grande campagne de castration/stérilisation des chats errants, avec le soutien de la PSA (Protection Suisse des Animaux) et de certaines Communes du Valais. En 2023, 86 femelles ont pu être stérilisées contre 97 mâles castrés. Ces chats errants sont aussi soignés, puis placés en famille d'accueil pendant leur convalescence. Ensuite, soit ils sont relâchés dans la Commune où ils ont été trappés (s'ils sont trop sauvages), soit mis à l'adoption au Refuge.

Madame Rose-Marie Bonvin remercie chaleureusement Madame Manuela Roux, responsable des bénévoles pour le trappage des chats errants, ainsi que toute son équipe qui accomplit un travail remarquable tout au long de l'année et qui s'implique sans compter dans les campagnes de castration/stérilisation. Elle remercie aussi tous les vétérinaires qui soutiennent la SPA Valais en participant à la campagne de castration/stérilisation.

## **6. Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2023**

M. Raphaël Marclay, membre du Comité, présente de manière détaillée les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023. Il relève que les produits ont passablement augmenté en 2023 (CHF 1'932'160.), contre CHF 639'603.- en 2022. Cette augmentation est consécutive aux soutiens reçus pour la construction du nouveau Refuge, en particulier du premier versement de la Loterie romande d'un million de CHF.

S'agissant de la construction du nouveau Refuge, il relève qu'un montant de CHF 323'979.- figure à l'actif immobilisé du bilan. Il s'agit des premières factures payées. Au 31 décembre 2023, la provision constituée pour la construction du nouveau Refuge s'élève à CHF 2'637'000.-.

Le résultat net, après prise en compte des charges financières, des impôts fonciers, des produits exceptionnels et de l'attribution aux provisions se solde par une perte de CHF 7'372.-.

Le total des capitaux propres de l'Association s'élève à CHF 220'421.-.

## **7. Présentation du rapport de l'organe de révision**

Raphaël Marclay présente ensuite le rapport de l'organe de révision délivré par la Fiduciaire Fidag à Sion. Il remercie la société Fidag SA pour l'excellente collaboration.

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de SPA Valais, à Ardon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Alain Reichenbach  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 21 mai 2024  
Exemplaire numérique



## 8. Adoption des comptes et décharge aux organes

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. La décharge aux organes est validée.

## 9. Modification des statuts, art. 10

Le Comité demande à l'Assemblée l'autorisation de modifier l'art. 10 qui traite du nombre de membres du Comité. Le Comité actuel propose de le réduire à 4 alors que les statuts en prévoient 5. L'Assemblée accepte à l'unanimité de réduire à 4 le nombre de membres du Comité en lieu et place de 5.

Un membre propose par la même occasion de réduire le nombre de membres maximal à 9, au lieu de 13. L'Assemblée accepte dans un premier temps, à l'unanimité, de se prononcer sur cette question et, dans un deuxième temps, valide, également à l'unanimité et après discussion, cette proposition.

La nouvelle teneur de l'art. 10 est donc la suivante :

*« La Direction est l'organe exécutif de la SPA VALAIS.*

*La Direction a pour attributions :*

- *De gérer les affaires de l'Association et de la représenter conformément aux statuts*
- *D'entreprendre toute mesure dans l'intérêt de la SPA VALAIS*
- *D'accepter ou de refuser l'admission d'un nouveau membre ou d'exclure un membre*
- *D'élire des personnes physiques ayant rendu d'éminents services à la protection des animaux ou à la SPA VALAIS comme membres d'honneur. Ceux-ci sont exonérés de la cotisation annuelle*

*Son fonctionnement est collégial puisque tout membre a un droit égal de vote lors des prises de décision.*

*Elle se compose de **quatre** membres au minimum et de **neuf** membres au maximum, comprenant le (la) Président(e) élu(e) par l'Assemblée Générale pour trois ans et rééligible, d'un caissier et d'un secrétariat élu par la Direction.*

*La Direction est valablement constituée lorsque la majorité de ses membres est présente. En cas d'absence d'un membre, celui-ci peut se positionner par courriel, par procuration ou par écrit. Les membres du Comité de Direction sont nommés pour une période de 3 ans. Ils sont rééligibles».*

## **10. Composition du Comité**

M. Thomas Masotti a fait part de son intention de quitter le Comité. Mme Perruchoud le remercie vivement pour son engagement en faveur de la cause animale, en particulier pour la SPA Valais. Elle rappelle que Thomas avait activement participé aux campagnes de communication. Photographe de talent, il avait notamment mis à disposition une magnifique photo de son regretté chien Snoopy, devenu la mascotte de la SPA Valais. Un grand merci à lui !

Trois nouveaux membres ont fait part de leur intérêt pour rejoindre le Comité de la SPA Valais, il s'agit de :

- Madame Chini Regamey
- Madame Nicole Bonvin-Clivaz
- Monsieur Yves Rossier

Madame Biljana Perruchoud leur donne la parole, afin que chacun puisse se présenter à l'Assemblée.

Madame Chini Regamey est motivée par l'organisation d'événements visant à amener des fonds pour la SPA Valais et la construction du nouveau Refuge.

Madame Nicole Bonvin-Clivaz, grandeoureuse des animaux depuis toujours, souhaite rejoindre le Comité de la SPA Valais afin d'apporter sa pierre à l'édifice, notamment aussi pour la recherche de fonds.

Monsieur Yves Rossier qui fait déjà partie d'un groupe de travail auprès de la PSA, apportera à la SPA Valais une aide juridique.

Les 3 nouveaux membres sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité et entrent en fonction dès le 21.05.2024.

La composition du Comité de direction est donc la suivante :

- Biljana Perruchoud, Présidente
- Rose-Marie Bonvin, Membre
- Nicole Bonvin-Clivaz, Membre
- Raphaël Marclay, Membre
- Chini Regamey, Membre
- Yves Rossier, Membre
- Nicole Varone, Membre

### **11. Nouveau Refuge : avancement du projet**

Monsieur Raphaël Marclay présente des photos actuelles du chantier. Il projette aussi une vidéo en 3D du bâtiment extérieur et des locaux intérieurs sur les 2 étages. Il précise que les travaux avancent bien et que les délais sont respectés. Le Refuge devrait ouvrir au printemps/été 2025.

### **12. Divers**

Rien à signaler.

L'Assemblée est levée à 19h30 et est suivie d'un apéritif.

La Présidente, Biljana Perruchoud



Membre du Comité, Raphaël Marclay

